



Villemur-sur-Tarn

Le Maire

à

**Associations et structures
signataires** du courrier daté du
15/12/2016 concernant la MJC

Villemur sur Tarn, le lundi 16 janvier 2017

Mesdames, Messieurs,

Suite à votre courrier, en date du 15 décembre 2016, rappelant votre attachement à la MJC et votre désaccord suite au non renouvellement de la convention liant la commune à la Fédération Régionale des MJC, je vous confirme que compte tenu des contraintes financières qui pèsent sur la commune, la Mairie n'est pas en mesure de revenir sur cette décision.

Elle ne remet toutefois pas en cause notre volonté de soutenir la MJC locale à hauteur d'une subvention annuelle de 10 000 euros, sous réserve de la validation par l'équipe municipale des projets présentés.

Je vous prie de recevoir nos cordiales salutations.

Le Maire,
Jean-Marc DUMOULIN

